

Rebellyon 20171214

Enfants sans toit : à Lyon, une situation inchangée depuis trois ans. Photoreportage sur l'occupation des écoles



Publié le 14 décembre 2017

[Luttes dans les écoles pour le logement](#)

En raison du manque de logements et de places disponibles dans les centres d'accueil, 234 enfants scolarisés et leurs familles vivent dehors sur l'ensemble de la Métropole de Lyon. Au total, 31 000 enfants sont dans la même situation sur l'ensemble du territoire français.



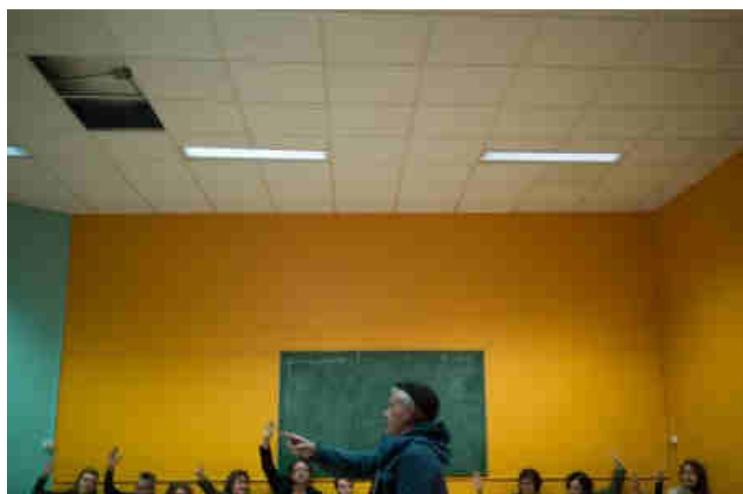
Depuis plus d'un mois, enseignants, parents d'élèves et habitants, réunis en collectifs, se mobilisent en occupant des écoles ou des infrastructures scolaires publiques. Ces occupations ont pour but d'alerter les collectivités sur l'urgence de la situation et sur la nécessité de permettre à tout enfant scolarisé et à sa famille d'avoir un logement pérenne et stable durant sa scolarité.



Ecole Doisneau, Lyon 1^{er}. Malgré la présence de policiers municipaux et nationaux, chaque soir après la classe, les membres du collectif se présentent devant les écoles de leur quartier pour tenter d'y accéder pour la nuit. Les négociations sont parfois longues et difficiles et dépendent des consignes données quotidiennement par la mairie centrale de Lyon, la Métropole et la Préfecture.



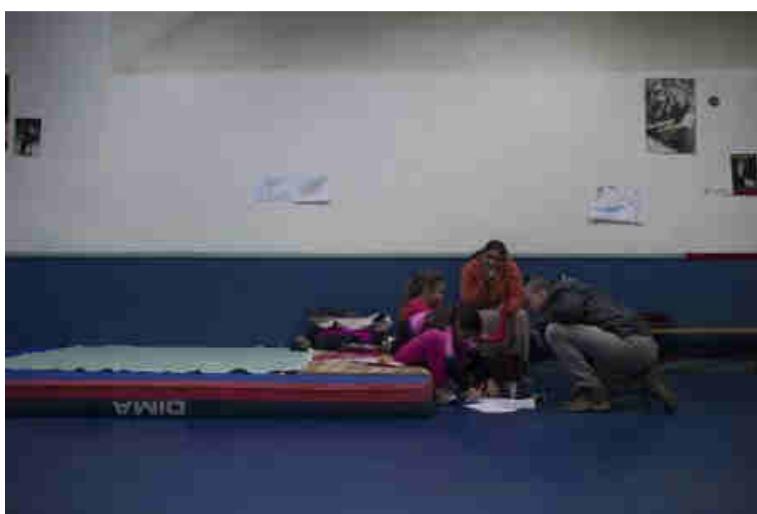
Gymnase de l'école élémentaire Victor Hugo, Lyon 1^{er}. Il est parfois nécessaire de se déplacer dans plusieurs lieux différents le même soir. D'une école à l'autre les accès sont parfois plus faciles. Pour l'instant, aucune occupation permanente n'a été décidée.



Plusieurs fois par semaine et selon l'actualité, des réunions sont organisées sur les lieux d'occupation pour faire le point sur la situation, décider des actions à mener, informer les familles et prendre des décisions pour les jours suivants. Ce soir-là, les membres du collectif doivent décider s'ils permettent à une femme enceinte de huit mois nouvellement arrivée sur le quartier d'accéder à l'école qui en principe, n'est accessible qu'aux enfants scolarisés et à leurs familles.



Un fois en place, les familles organisent immédiatement les couchages pour la nuit. Chaque jour des « Dooddle » sont envoyés aux membres du collectif pour organiser les repas. Onze enfants et six adultes sont logés quotidiennement et deux à quatre personnes restent sur place avec les familles en cas de problème durant la nuit.



Lors du déploiement du plan « Grand froid », la ville ouvre des lieux collectifs pour accueillir tous les sans-abris de la Métropole. Les familles sont obligées d'accepter ces solutions sous peine d'être écartées des éventuelles propositions de logement proposées pendant la trêve hivernale. Dans un gymnase d'école, l'accueil d'un petit nombre de personnes préserve un équilibre qui est intenable à plus grande échelle.



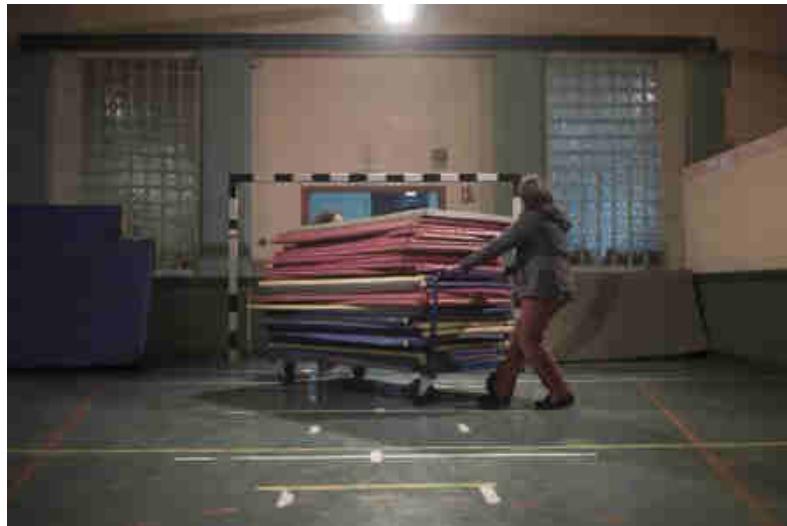
Pour le collectif, il est inconcevable que des enfants soient sans toit, c'est-à-dire sans lieu qui leur permette de vivre leur enfance, de leur permettre une meilleure intégration, de meilleurs résultats scolaires et où leur chambre n'est pas un lieu de couchage à grand échelle.



Lorsque tout est en place pour la nuit, les personnes mobilisées se retirent rapidement. Enfants, familles et accompagnants retrouvent un peu de quiétude et prennent leur dîner ensemble. Comme dans chaque foyer, c'est un moment d'échange, de discussion et de détente qui permet de faire plus ample connaissance et de redonner un peu d'équilibre aux enfants et à leur familles.



Chaque soir, tout le monde est au lit à 21 h. Rares sont les nuits où les enfants sont réveillés par la police ou par qui que ce soit.

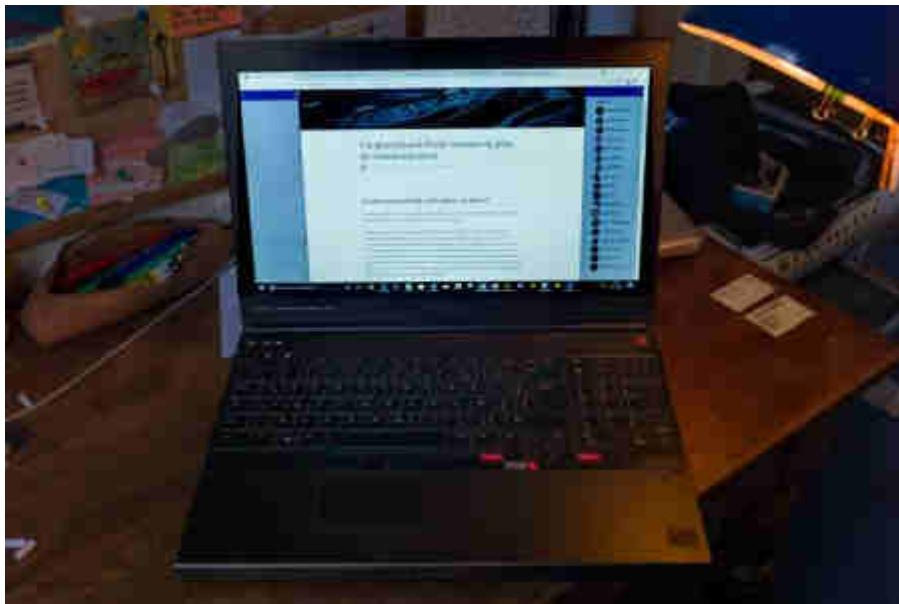


Afin de ne pas perturber la vie scolaire des écoles, les lieux sont libérés chaque matin à 7h30. Les enfants sont ensuite accompagnés à l'école par leurs parents et la vie reprend son cours pour une journée supplémentaire. Avoir la volonté de rédiger un ordre de réquisition et celle d'expliquer aux voisins qu'une famille n'est pas le loup. C'est une question de courage. Au lieu de cela, c'est encore et toujours un choix de rapport de forces qui est proposé, jusqu'aux professeurs des écoles qui s'impliquent pour leurs élèves et qui commencent à devoir se justifier auprès du rectorat de Lyon.

Tant que la mise à l'abri de ces enfants n'émanera pas d'une réelle volonté politique et citoyenne, rien ne changera. Face à l'urgence de la situation, plus la mobilisation sera importante, plus les collectivités seront contraintes de trouver de réelles solutions.



En l'attente de trouver une solution pour la nuit, le collectif et les familles se réunissent parfois devant la Fresque des Lyonnais à proximité de l'école Robert Doisneau.



La mobilisation des collectifs ne se limite pas à l'hébergement au quotidien des familles. Plusieurs fois par semaine, des communiqués sont rédigés, puis diffusés par emails et sur les réseaux sociaux afin d'informer le plus grand nombre sur l'avancée de la situation.



28.11.2017 Le ministre de l'intérieur Gérard Collomb, ancien maire de Lyon et ex-président de la métropole cite souvent sa ville en référence pour imposer sa politique à l'échelle nationale. La presse nationale s'intéresse donc de plus en plus à l'ancienne capitale des trois Gaulle. Ce jour-là France 3 a réalisé un reportage de 3 minutes sur la question des enfants scolarisés et sans logement, qui sera diffusé en national. Si Lyon est effectivement souvent présentée comme la première ville française pour sa qualité de vie, le collectif lui attire l'attention sur le fait que « tant que la question de l'hébergement inconditionnel des enfants sans abri de la Métropole et de leurs familles ne sera pas immédiatement résolue, l'enchanteresse rhétorique sur la réussite de la politique de la ville ne trouvera aucun écho parce qu'aucun modèle de société ne se fortifie s'il laisse de côté les plus faibles. »

Quoiqu'il en soit ce soir-là, la présence de France 3 facilita grandement l'accès à l'Ecole Robert Doisneau.

(pour voir le sujet de FR3 :

<https://www.facebook.com/PasEnfantSansToit/videos/144789269504718/>)



En attendant que de réelles mesures soient prises, et suite à l'accélération de la mise en place du plan Grand froid - coïncidant parfaitement avec la Fête des lumières - les différents collectifs profitent de la présence de milliers de visiteurs pour renflouer les caisses.

Pour l'occasion, de nombreuses initiatives sont mises en place. « Les membres de Jamais Sans Toit (JST) ont construit un « Itinéraire Bis fête des lumières de banderoles » s'adressant au sensible des citoyens et citoyennes pour leur rappeler de ne pas oublier que de nos jours, des enfants scolarisés dans nos quartiers vivent et dorment dehors. JST a imaginé un circuit avec ces mots sur des banderoles faites à partir de vieux draps en coton, qui disent la chaleur d'un lit, d'un moment de repos. Pour rappeler cette réalité de l'envers du décor, ces enfants abandonnés par l'État qui a l'obligation de protéger les démunis, l'obligation de l'hébergement urgence. »



Chacun participe selon son temps, ses compétences et ses envies. Ici la vitrine d'un créateur, à quelques mètres de la fresque des Lyonnais. Le boulanger du quartier, situé à proximité de l'école Doisneau, offre pour sa part, et tous les soirs d'occupation, son surplus de pain et parfois même quelques viennoiseries pour le goûter et le petit déjeuner des familles.



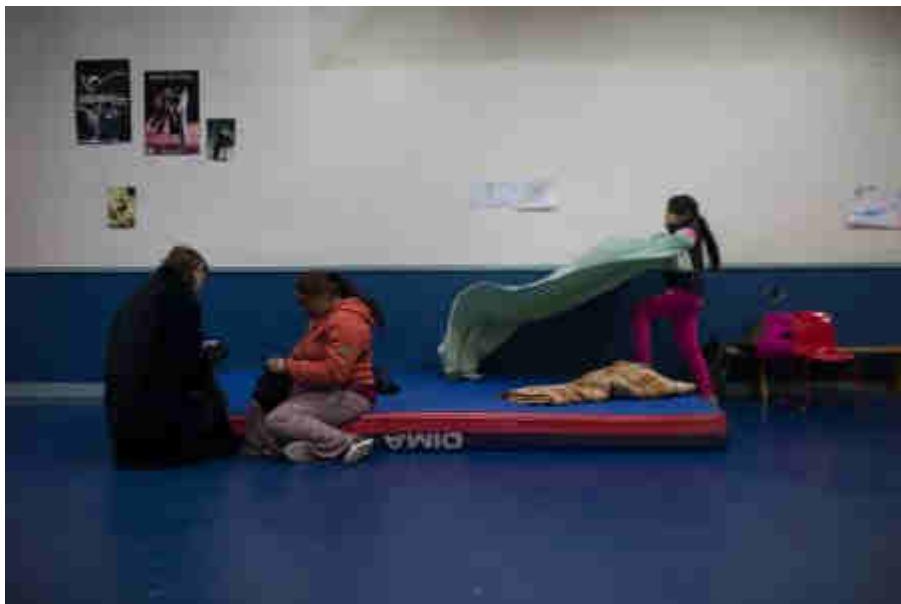
L'article 345-2.2 du Code de l'Action sociale et des familles spécifie que toute personne en situation de détresse doit avoir accès, sans aucune condition de régularité de situation et à tout moment, à un hébergement d'urgence.

Un enfant dans la rue est en situation de détresse, d'autant plus qu'un enfant est vulnérable et que de surcroît, il n'est pas responsable et ne peut être tenu responsable de cette situation. Et quand bien même, comme certain-e-s l'argumentent, serait-il instrumentalisé, il n'en reste pas moins un enfant dans la rue.



Que les parents de ces enfants soient sous une obligation de quitter le territoire français, ou en attente de régularisation, qu'ils soient ou non des ressortissants de la communauté européenne, là n'est pas la question. L'enfance doit être protégée par des droits universels inconditionnels, c'est juste une évidence.

Ce doit être une évidence pour tout le monde et c'est ici le seul mot d'ordre, la seule ligne directrice : protéger les enfants.



Dans un premier temps, celui de l'urgence quotidienne, il n'y a pas d'autre alternative que de se substituer au rôle de l'Etat en mettant chaque soir ces enfants à l'abri. L'occupation de locaux municipaux par un petit nombre de familles, démontre que même en cas d'urgence il est possible d'abriter ces familles dans des conditions de vie et d'hygiène adaptées à leurs besoins mais aussi et surtout de préserver les enfants de cette vision globale de la misère humaine regroupée en un même lieu, déjà insupportable et inacceptable pour un adulte. Les confronter si jeune à cette réalité c'est déjà leur signifier leur place dans la société et leur appartenance inéluctable à ce monde miséreux.



Une réunion du collectif de soutien aux enfants sans toit de l'école Robert Doisneau. Souvent, en aparté la question se pose de savoir jusqu'où il leur faudra aller et quels risques il faudra encore prendre pour qu'enfin les choses changent et que les enfants ne se retrouvent pas encore fois dans la rue lors de la rentrée prochaine. Le lendemain une enseignante recevra une convocation au rectorat de Lyon.



Pour l'heure, deux familles ont été logées en hôtel et deux sont encore en gymnase collectif en attendant d'être à leur tour orientées dans un hôtel ou dans un foyer jusqu'au 31 mars, fin de la trêve hivernale...

